

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 13 octobre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (101r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 13 octobre 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49139>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 octobre 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin demande à Larue de dire à monsieur Lecat qu'il peut venir dès qu'il le peut à Guise. Sur un arbitrage ordonné par le tribunal.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Lecat \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024
